



COMPTE RENDU AG en présentiel et visioconférence - 26 FEVRIER 2022

Les conditions sanitaires nous ont contraint de proposer la tenue de cette assemblée générale en visioconférence et en présentielle.

Etaient présents :

- Dominique OURSEAU : président de l'ENTENTE (présent)
- Madeleine THONNIET : secrétaire (ARÉCABE) (visio)
- Dorothé MAAS : vice-présidente (D.B.A.) (visio)
- Michel BOURGUIN: vice président (représentant ANPEI) (présent)
- Jean BOUGUEREAU : Webmaster (FCB) (visio)
- Mireille CHARBY : (NAVICABE) (présente)
- Cathy BOUGUEREAU : Présidente du FCB (pouvoir)
- Alain PICHON : Président ANCO (présent)
- Jacques COTTERAY : ANCO (présent)
- Emmanuelle MORETTI : Présidente de ACB. (visio)
- Jean-Marc VOYOT (ACN) (présent)
- Bob MARSLAND : Représentant DBA (Visio)
- Patrice BOURILLON : Vice-président Canaloux de Chailly (présent)

Invités :

- Jean-Pierre PESTIE : Rédacteur du texte sur la LEMA (présent)
- Michel LAUNOY (ANPEI) (présent)
- Richard HYMAN : DBA (Visio)
- Rebecca Gumbrell-Mc Cormick : DBA (visio)

Participants excusés :

- Gilles BLANCHET : Trésorier (ARECABE)
- André BARRE : Vice-Président (ARECABE)
- Jean-Jacques Rabier (co-président Vallée du Cher)
- Jacky Vieux : Président (ICI ET LA)

Participants absents

- René LAPALLUS : Président de l'ARF

Invités excusés

- Muriel MARTY : Mairie de Nevers

-

Introduction.

Tout d'abord cette AG était prévue dans une salle de Briare, mais non équipée pour une A.G en vidéoconférence, le rendez-vous se fait donc chez moi. Avant tout merci à tous d'être présents. Je sais que pour certains cela représente un gros effort. en particulier pour Michel Launoy qui vient de Lyon ainsi que Jean-Pierre Pestie de Tours.

Merci également à l'ensemble de nos invités d'être en ligne nous témoignant ainsi l'intérêt qu'ils nous portent. Au delà de leur présence, je n'oublierai pas aussi, de citer VNF, partenaire de nos manifestations.

Cette configuration partiellement à distance est loin de nous satisfaire, mais c'est le prix à payer pour que notre association vive et maintienne un lien minimum, dans ces temps difficiles.

Nous aurions aimés une A.G. plus festive. Nous devons retenir pour les prochaines années que les périodes de vacances scolaires sont à éviter en règle générale pour les réunions (A.G. ou Conseils d'administration).

ASSEMBLÉE GENERALE

Rapport Moral : Dominique Ourseau

Les deux années passées ont été compliquées pour les associations. Peu de possibilités de manifestations, difficultés à justifier les cotisations, la perte de visibilité, ont conduit à la quasi disparition de certaines. Seules les plus grosses ou les plus volontaires ont réussi à passer l'épreuve. L'Entente des canaux du Centre France n'échappe à cette situation malgré les efforts de l'équipe en place. Nous avons en 2020 annulé l'ouverture de la saison fluviale, en 2021 également, les conditions sanitaires étant trop contraignantes nous n'aurions pas eu le temps nécessaire pour être prêts. Pour 2022, même évidence, Avec la Ville de Nevers et VNF, nous avons choisi de reporter une nouvelle fois. Inquiets de ne pas avoir les forces vives, nous avons renvoyé à 2023. Il faut une vision plus certaine sur les associations participantes, peut-être avec le soutien de l'ANPEI. Nous en parlerons avec Michel LAUNOY afin d'avoir une vision plus large.

Lors de ma présence à différentes A.G. J'ai constaté avec surprise un bilan d'activités 2021 étoffé. J'aurais aimé en avoir connaissance en amont. Nous avons une inquiétude pour l'avenir du Fluvial Club de Briare, L'espoir revient. Nous en saurons plus après leur Assemblée Générale qui se tiendra le 19 avril.

L'Entente a besoin de sang neuf pour poursuivre ses actions. Organiser la capitalisation d'expérience entre ses membres, donner de la visibilité aux

associations, oeuvrer pour la défense et la promotion du patrimoine fluvial, être l'interlocutrice des collectivités, de la représentation parlementaire et des autorités fluviales. Si l'Entente venait à disparaître, c'est un interlocuteur dédié aux usagers des voies d'eau qui disparaîtrait. Quel dommage ce serait dans une période où la pérennité de nos canaux est menacée.

Pour l'Entente, 2022 doit être une année de transition pour une nouvelle équipe. Je souhaite que des candidatures apparaissent. Toutes les forces vives sont les bienvenues afin que la continuité soit assurée.

Espérons que 2022 nous donne plus de facilités pour les animations. Il faut constater une usure des adhérents assez marquée au sein de l'Entente avec une envie de « passer la main », moi le premier, Après 5 ans de mise en sommeil de mes activités personnelles, j'aspire à trouver un successeur. Le conseil d'administration du mois du 12 novembre 2022 sera un moment crucial pour la continuité ou non de l'Entente.

L'année 2021 a été difficile dans un contexte de pandémie. VNF a assuré une gestion hydraulique de la ressource en eau qui a permis une navigation jusque la fin de saison avec des réunions d'informations régulières sur la situation. L'Entente apporte son soutien à notre adhérent de la vallée du Cher, qui a engagé un processus visant à dénoncer l'inefficacité de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques auprès de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la cour des comptes dans un second temps. La qualité des eaux se dégrade depuis 2007 et ce malgré les milliards d'euro engloutis. Au nom de la continuité écologique, la loi ordonne la destruction des barrages, ce qui va à l'encontre de la nécessité de créer des retenues des eaux hivernales pour les restituer en période de sécheresse. Je rappelle que l'eau est le premier patrimoine fluvial. Une avancée a été votée, à savoir la fin de l'obligation de la destruction des moulins.

Pour compenser l'absence de manifestations, l'Entente a essayé d'être plus présente sur la toile, et ce grâce à notre site internet et au travail de Jean notre webmaster. Malheureusement peu d'informations nous parviennent de vos associations pour susciter l'intérêt de votre territoire. Nous sommes bien obligés de constater un manque d'engouement pour le site de l'Entente

L'Entente a, malgré tout, mené quelques actions spécifiques comme :

- L'envoi traditionnel des vœux à une centaine d'institutionnels par mails et courriers, nous avons eu beaucoup de retours.
- Participé à de nombreuses réunions avec VNF en visio.
- Publié plusieurs articles sur le site internet.
- Relayé toutes informations utiles auprès de ses adhérents.
- Sollicité la participation des adhérents.

Malgré la situation sanitaire, L'Entente a maintenu ses liens avec ses interlocuteurs et sa visibilité auprès de tous les acteurs. Mais cela n'a pas suffi pour maintenir l'intérêt puisque la fréquentation du site est tombée à quelques visites journalières. Pourtant, une centaine d'articles ont pourtant été publiés en 2021. C'est

un gros travail pour notre webmaster. Il faut vérifier toutes les sources d'infos et mettre en forme. Un article représente plusieurs heures de travail. Nous avons un calendrier de manifestations pratiquement vide. Lorsque je vais aux A.G. Je me rends compte que de nombreuses manifestations ont eu lieu. Notre Site n'est pas assez riche des activités de nos associations. Jacques Romain, avec sa revue de presse, est notre plus gros contributeur avec l'envoi de beaucoup de documents. L'Arécabe est pratiquement la seule association donnant des informations sur le canal de Berry. Par ailleurs, tous les comptes rendus des réunions auxquelles j'assiste sont publiés sur le site. Vous y trouverez entre autres:

- Assises Nationales contre les plantes invasives : pas de révélation sinon une prise de conscience à l'échelon national. Pas de solution autre que le faucardage qui est néfaste puisque les herbes repoussent.
- Tribune sur les craintes et les inquiétudes pour le réseau secondaire. L'ANPEI a oeuvré en impliquant plus de 30 associations. Quelques signataires ont été invités pour la mise en œuvre du contrat d'objectif.
- Réunion avec VNF en mai et en présentiel. VNF a rappelé qu'il n'engagerait pas de nouveaux travaux sans l'implication des collectivités locales. L'avenir des canaux du réseau secondaire est en danger. Il va être capital au sein de toutes les associations de militer pour vos canaux.
- Automatisation complète sur le canal de Briare et poursuite de l'automatisation pour le canal latéral à la Loire visant à la diminution des forces vives avec le risque de ne servir à rien si le développement de l'attractivité n'est pas au rendez-vous.

VNF ne fera rien si les acteurs des canaux, associations ou collectivités ne bougent pas.

Rebecca Gumbrell : Tout ce qui est dit est très consternant. Est-ce que le contrat de plan est visible ? En Angleterre, tout est privatisé pour les canaux. Le résultat est détestable. Espérons que pour la France ce ne sera pas la même chose.

Bob Marsland : VNF seul ne peut pas continuer

Dominique Ourseau : Nous avons besoin d'une représentation pour porter la voix des plaisanciers. VNF doit réduire sa masse salariale et augmenter ses recettes pour gagner en autonomie. Il doit se financer à hauteur de 40%. C'est un objectif fixé par l'État.

Jean-Marc Voyot : Il y a une rencontre des acteurs professionnels du canal du Nivernais le 24 mars à Chatillons en Bazois.

Jean-Pierre Pestie : le rôle des associations est de signaler l'importance des canaux pour faire pression sur leur Région.

Michel Bourguin : VNF prévoit une formation pour les éclusiers qui seront les « ambassadeurs du canal » !

Jacques Cotteray : Merci pour ces informations. Il y a plusieurs associations en difficultés dont ARF.

Michel Bourguin : Michel Lapallus, président de ARF est très faible. Cette association milite contre l'invasion des herbes. Le canal va être rapidement en impossibilité de navigation.

L'équipe se remet en question et moi-même, principalement pour ne pas réussir à susciter l'intérêt et l'utilité de l'Entente. C'est pourquoi nous sommes convaincus de la nécessité de sang jeune pour assurer une pérennité.

Les perspectives sont les suivantes :

- Poursuivre l'appropriation du site internet par les adhérents et les passionnés.
- Maintenir notre présence auprès de nos interlocuteurs.
- Ne pas renoncer à notre manifestation annuelle pour favoriser le partage d'expériences,. Rappel, chaque association, à tour de rôle, doit en assurer l'organisation pour vanter l'attractivité de son secteur avec l'accord de VNF
- Être le plus possible aux manifestations de nos adhérents
- Obtenir des subventions avec le projet d'un exposition itinérante pour la promotion du patrimoine fluvial du périmètre de l'Entente.

“L’ENTENTE DOIT ÊTRE VUE, RECONNUE ET ENTENDUE”.

Rapport d'activités 2021 : (Madeleine THONNIET)

Janvier : Envoi des vœux.

Janvier : AG ARECABE. (n'a pas eu lieu)

Février : AG ENTENTE (visioconférence)

Mars : CLU en visioconférence.

Juin : De Biefs en Ecluses à Vierzon.

Juin : Conseil d'administration Entente.

Juillet : Plusieurs CLU avec VNF sur l'hydrologie (fait en visio)

Aout : Plusieurs CLU avec VNF sur l'hydrologie (fait en visio)

Octobre : Conseil d'administration remplacé par bureau élargi faute de participants.

Octobre : CLU de fin de saison avec VNF

Novembre: Lancement ouverture saison fluviale 2022

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Voté à l'unanimité.

Les rendez-vous 2022 :

Janvier : Les voeux de l'Entente : (Fait)
Janvier : Réunion préparatoire à l'ouverture de la saison fluviale. (Fait)
Janvier : Réunion de bureau (fait en visio)
Janvier : AG de l'ARECABE le 28/01/2022.
Janvier : Séminaire national sur les plantes invasives le 31/01/2022 (Fait)
Février : Réunion de bureau (visio)
Février : AG de l'ANCO le 19/02/2022 (fait)
Février : AG de l'Entente le 26 février 2022 à 10h00 (visio et présentielle)
Mars : AG des ACN le 12 mars 2022
Mars : Réunion ANPEI le 19/03/2022
Mars : Journée des acteurs du canal du Nivernais le 24/03/2022
Mars : CLU VNF à saint Jean-de-Losne le 31/03/2022 à 14h00.
Avril : A.G. Autour du canal de Bourgogne le 15 avril
Avril : A.G. Fluvial Club de Briare le 19 avril (en visio date à confirmer)
Avril : AG de l'ANPEI le 19/04/2022
Novembre : CA de l'Entente le 12/11/202

Bilan financier 2021 : Dominique OURSEAU

Présentation de la santé financière de l'Entente.

- Bilan
- Compte de résultat.
- Perspectives.

CONTRE : 0 ABSTENTION 0

Voté à l'unanimité.

Jacques Cotteray : Le président de l'Entente fait beaucoup de déplacements mais ne demande pas de remboursements. La recherche de subventions doit être faite au

niveau de la Région avec un dossier à monter car cela pourrait être un problème pour identifier un successeur.

Dominique Ourseau : l'Entente est présente partout et nulle part en même temps. C'est une difficulté pour monter un dossier.

Jacques Cotteray : Suggérer une manifestation des associations au profit de l'Entente ?

Dominique : Pour l'ouverture de la saison fluviale nous avons une subvention qui couvre une partie des frais. Mais pour une manifestation sur deux jours nous sommes prisonniers des frais.

Nos objectifs 2022 (Dominique OURSEAU) :

- L'appropriation du Site Internet par les adhérents et les passionnés :

Le nombre de visiteurs régresse. L'évolution de 2022 fixera son avenir. Il est très frustrant de voir autant de travail pour si peu d'intérêt.

Commentaires : Néant.

- Maintenir notre visibilité auprès de nos interlocuteurs.

C'est par notre présence au sein des institutions, sur le terrain auprès des différents acteurs et par tous nos échanges que nous sommes reconnus et de ce fait crédibles.

Commentaires :

Jean Bouguereau : Il faut maintenir le site.

Michel Launoy : Il faut insister pour que les associations envoient leurs infos, peut être en mutualisant.

Jean-Pierre Pestie : Pour le site chaque association devrait envoyer son planning.

Jacques Cotteray : L'Entente doit être un moteur pour toutes les associations. Je suis pour le maintien du Site. Il faut solliciter tous les membres des associations pour y aller.

Dominique Ourseau : Deux articles seulement ont été envoyés : le canal du Nivernais et Briare. Après 3 ans d'existence le site est en perte de vitesse.

- Poursuivre notre signalétique commune.

Mise en sommeil en attendant des jours meilleurs.

Commentaires : Néant.

- Obtenir des subventions..

Là encore, il est nécessaire d'engager le processus et de clarifier l'avenir.

Commentaires : Néant.

- Participer aux manifestations de nos membres chaque fois que possible

Pour cela, il faut en avoir connaissance.....

Commentaires : Néant.

- Être présent à chaque invitation officielle si possible.

Cela est indispensable pour que l'Entente soit vue et reconnue.

Commentaires : Néant.

- Planifier les réunions du CA (2 annuelles).

Commentaires :

En 2021, il n'a pas été possible d'en maintenir 2. Pour 2022, nous en planifierons une seule en novembre, qui éventuellement sera remplacée par une AG extraordinaire si la situation ne s'améliore pas.

Sujets divers :

Projet d'exposition territoriale.

En attente de pilotage.

Commentaires : Néant.

Ouverture de la saison fluviale.

Suite à une réunion de bureau en janvier et après concertation avec la mairie de Nevers, il nous a paru plus raisonnable de reporter en 2023.

Commentaires : Néant.

Adhésion des nouveaux adhérents.

Après discussions avec le bureau, nous proposons de maintenir leur adhésion d'entrée, soit l'équivalent de leur propre adhésion, pour une année supplémentaire encore, car ni 2020, ni 2021 ne leur a pas permis de prendre la mesure de l'intérêt d'adhérer à l'Entente.

Commentaires : Néant.

CONTRE : 0 ABSTENTION 0

Voté à l'unanimité.

Compléments d'Informations des participants :

Michel Launoy :

Il faut me faire remonter toutes les informations sur les associations de l'Entente.

Nous nous battons pour les réseaux secondaires.

VNF veut faire payer le stationnement sur le canal du Midi.

L'ANPEI va entrer dans l'association des plaisanciers Européens dont les règlements sont différents de ceux de la France.

Je peux relayer au niveau national le travail de toutes les associations.

Je propose de créer un lien croisé entre le site de l'ANPEI et l'Entente.

Présence de l'ANPEI à « Paris 2024 »

Jean-Marc Voyot :

Nouveau site pour le canal du Nivernais, 5 porteurs de projets sur l'itinéraire.

Journée des acteurs du canal le 24/03/2022.

Du 9 au 11 septembre : Festival du flottage du bois à Clamecy.

Circulation d'un train de bois du 10 Juillet au 15 Aout 2022 de Nevers à Coulanges.

L'occasion de faire une fête à Nevers ??

Emmanuelle Moretti :

Pour le canal de Bourgogne, 2 ou 3 objectifs ont été évoqués, nous en saurons plus après notre A.G .

Mireille Charby :

A vierzon , en juin « De biefs en écluses »

A Bourges en juillet la municipalité a participé à la navigation sur le canal de Berry.

Pour 2022 gros investissement de la mairie de Bourges.

Rebecca Gumbrell :

Je suis très heureuse de pouvoir participer à votre Assemblée Générale. Je peux apporter mon aide pour la traduction en anglais selon vos besoins.

Conclusion :

Merci à tous pour votre participation à cette assemblée générale. Merci au bureau réélu pour sa participation active aux destinées de l'Entente et un merci chaleureux à nos amis de la DBA pour leurs interventions et leurs propositions de participations plus actives. En espérant des jours meilleurs pour chacune des association pour un grand retour en 2022.

fin de l'Assemblée Générale : 12h40.

[Madeleine THONNIET](#)

Election des membres du Bureau (hors réunion)

Rentre au conseil d'administration un représentant de la DBA : En attente du nom

Président : Dominique OURSEAU

Vice président : André BARRE

Vice président : Michel LAUNOY

Vice président : Représentant DBA

Secrétaire : Madeleine THIONNET

Trésorier : Gilles BLANCHET